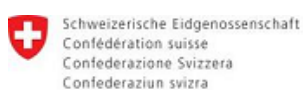


Deuxième Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme

DÉCLARATION DE DAVOS

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TOURISME : FAIRE FACE AUX DÉFIS MONDIAUX

Davos (Suisse), 3 octobre 2007



Federal Department of Economic Affairs FDEA
State Secretariat for Economic Affairs SECO



COMMITTED TO
IMPROVING THE STATE
OF THE WORLD

DAVOS



Weather • Climate • Water

La communauté internationale prend actuellement des mesures concertées contre le changement climatique et ce, dans un cadre objet d'un accord commun sous la direction des Nations Unies. Ce cadre des Nations Unies cherchera à arrêter une feuille de route pluriannuelle pour l'après-Kyoto, à commencer à appliquer sans tarder, avec des jalons bien déterminés. Le secteur du tourisme y a une place importante en raison de sa valeur économique et sociale mondiale, de son rôle dans le développement durable et de ses étroites relations avec le climat.

Pour soutenir ces mesures, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), ainsi qu'avec le soutien du Forum économique mondial (FEM) et du Gouvernement suisse, a convoqué la Deuxième Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme du 1^{er} au 3 octobre 2007 à Davos, en Suisse. Cette conférence, partant des résultats de la Première Conférence internationale organisée sur ce thème en 2003 à Djerba, en Tunisie, a rassemblé 450 participants de plus de 80 pays et de 22 institutions internationales, organisations et sociétés du secteur privé, instituts de recherche et ONG, ainsi que des médias, avec pour but de réagir de façon opportune et équilibrée aux impératifs du changement climatique dans le secteur du tourisme. En vue de cette conférence, les organisateurs avaient commandé un rapport qui devait fournir une étude approfondie des répercussions actuelles et analyser les diverses possibilités d'action.

La conférence a reconnu :

- que le climat est une ressource essentielle au tourisme, que ce secteur est extrêmement sensible aux conséquences du changement climatique et du réchauffement de la planète, dont beaucoup se font déjà sentir, et que, d'après les estimations, il contribue à raison d'environ 5 % aux émissions mondiales de CO₂ ;
- que le tourisme, d'affaires comme d'agrément, continuera à être une composante fondamentale de l'économie mondiale, une activité importante contribuant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et un élément positif faisant partie intégrante de notre société ;
- que, vu l'importance du tourisme pour relever les défis mondiaux du changement climatique et de la réduction de la pauvreté, il faut adopter d'urgence un train de mesures politiques qui encouragent un tourisme vraiment durable et qui reflètent une quadruple sensibilité d'ordre **climatique**, environnemental, social et économique ;
- que le secteur du tourisme doit rapidement faire face à la modification du climat, dans le cadre en pleine évolution des Nations Unies, et réduire progressivement sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre (GES) s'il entend connaître une croissance durable, ce qui exigera d'agir pour :
 - **atténuer** ses émissions de GES, dues surtout aux transports et à l'hébergement,
 - **adapter** les entreprises et les destinations touristiques au changement en cours des conditions climatiques,
 - appliquer les **techniques** existantes et nouvelles pour améliorer le rendement énergétique, et
 - se procurer des ressources **financières** pour aider les régions et pays pauvres.

La conférence lance un appel pour que soient prises les mesures ci-après.

1) Gouvernements et institutions internationales

- Incorporer le tourisme dans le respect des engagements existants en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de son Protocole de Kyoto et répondre à l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur du lancement, à la Treizième Conférence des États parties à la CCNUCC, à Bali, en décembre 2007, d'un dispositif efficace et complet face au changement climatique pour la période après 2012.

- Appliquer des mesures concrètes simultanées en matière d'atténuation et d'adaptation, de technologie et de financement, qui soient compatibles avec les objectifs du Millénaire pour le développement.
- Fournir un appui financier et technique et un soutien dans le domaine de la formation aux destinations et acteurs touristiques des pays en développement (en particulier des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement) pour qu'ils puissent participer au cadre mondial d'action face au changement climatique, par l'intermédiaire d'initiatives déjà en place, tel le mécanisme pour un développement propre.
- Encourager, à tous les niveaux, les partenariats, réseaux et systèmes d'échanges d'informations interdisciplinaires essentiels au développement durable du secteur.
- Collaborer aux stratégies, aux politiques et aux plans d'action internationaux visant à réduire les émissions de GES dans les transports (en coopération avec l'OACI et d'autres organisations du transport aérien), l'hébergement et les activités touristiques voisines.
- Lancer des programmes de formation et de sensibilisation à l'intention de tous les acteurs du tourisme – des secteurs public et privé – ainsi que des consommateurs.
- Créer et/ou développer des services régionaux et locaux d'informations sur le climat adaptés au secteur du tourisme et en promouvoir l'utilisation auprès des acteurs du tourisme. Créer et/ou renforcer les capacités d'interprétation et d'application de ces informations grâce à une collaboration plus poussée avec les Services météorologiques nationaux de l'OMM.
- Appliquer des mesures politiques, réglementaires, financières, de gestion, de formation, de comportement, de diversification, de recherche et de suivi pour que l'atténuation et l'adaptation soient effectives.

2) Secteur et destinations touristiques

- Conduire l'application de mesures concrètes (telles des incitations) afin d'atténuer les effets de la modification du climat d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur du tourisme et de réduire, pour les voyageurs, les professionnels et l'infrastructure, les risques dus à la variabilité et à la redistribution dynamiques des régimes climatiques. Définir des objectifs et des indicateurs pour suivre les progrès accomplis.
- Encourager et faire des investissements dans les programmes touristiques économes en énergie et dans l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, avec pour but de réduire l'empreinte carbone de l'ensemble du secteur touristique.
- Intégrer le tourisme dans l'élaboration de stratégies d'atténuation et d'adaptation aux niveaux régional, national et local et de leurs plans d'application, le programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques, coordonné par la CCNUCC, offrant au secteur du tourisme une occasion importante de renforcer ses connaissances, d'accroître ses compétences et de stimuler l'action.
- S'efforcer de protéger la biodiversité, les écosystèmes naturels et les paysages par des moyens renforçant leur résilience au changement climatique et garantissant l'exploitation durable, jusque dans un lointain avenir, de la base de ressources environnementales du tourisme, en particulier celles qui servent de « poumons » à la Terre (pièges à carbone) en captant les GES grâce à la gestion des forêts et à d'autres programmes biologiques ou celles qui protègent les littoraux (par ex. les mangroves et les récifs de corail).
- Essayer de parvenir de plus en plus à des environnements sans carbone en diminuant la pollution, ce qui suppose d'agir aux niveaux de la conception et des activités et de recourir à des mécanismes modulables en fonction du marché.
- Diversifier les produits en tenant compte des problèmes climatiques, afin de repositionner les destinations et les systèmes de soutien et d'encourager l'offre et la demande en toute saison.
- Sensibiliser davantage les clients et les personnels aux effets du changement climatique et les faire participer aux mesures visant à y faire face.

3) Consommateurs

- Encourager les touristes à considérer, avant de prendre une décision, les effets de leur choix d'un voyage et d'une destination sur le climat, l'environnement, la société et l'économie et, si possible, à réduire leur empreinte carbone ou à compenser les émissions ne pouvant pas être réduites directement.
- Inciter en outre les touristes arrivés dans une destination à choisir des activités n'y portant pas atteinte à l'environnement, qui réduisent leur empreinte carbone et qui contribuent à la préservation du milieu naturel et du patrimoine culturel.

4) Réseaux de recherche et de communication

- Encourager les travaux de recherche ciblés et pluridisciplinaires sur les répercussions du changement du climat afin de combler les lacunes régionales dans les connaissances actuelles et de mettre au point des instruments d'évaluation des risques et d'analyse coûts-avantages permettant de juger de la faisabilité des diverses mesures.
- Incorporer l'étude des problèmes d'environnement et de climat aux programmes des établissements de formation touristique, puis inscrire ces matières dans les programmes des autres établissements d'enseignement.
- Favoriser la responsabilisation des voyageurs qui sert le tourisme durable au quadruple résultat, puisqu'il incorpore des considérations climatiques, environnementales, sociales et économiques.
- Faire prendre davantage conscience du rôle économique du tourisme comme instrument de développement et présenter de façon équitable, équilibrée et facile à comprendre les causes et les effets du changement climatique sur la base de solides connaissances scientifiques.

La Conférence

- prévoit un éventail de mesures déterminées à prendre par tous les acteurs du secteur pour commencer immédiatement à arrêter et à appliquer une feuille de route à long terme destinée à éviter l'émission nette de carbone ;
- invite les gouvernements et les institutions internationales, le secteur et les destinations touristiques, les consommateurs et les réseaux de recherche et de communication à appliquer ces recommandations, au moyen d'engagements concrets et de plans d'action, et à utiliser comme plate-forme le service en ligne de l'OMT d'échange d'informations sur le changement climatique et le tourisme pour enregistrer en permanence, en tant qu'intéressés convaincus, leurs engagements et leurs actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation ;
- souligne qu'il faut qu'en collaboration avec le PNUE et l'OMM, l'OMT continue à diriger ce processus et qu'elle envisage de convoquer, en temps voulu dans l'avenir, une Troisième Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme pour examiner les progrès accomplis, maintenir les niveaux d'intervention et définir les nouveaux besoins et les nouvelles actions, et
- exhorte l'ensemble du secteur touristique à agir pour faire face au changement climatique, un des plus grands défis menaçant le développement durable et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au XXI^e siècle.

La Déclaration de Davos et les résultats de cette conférence serviront de base au Sommet ministériel de l'OMT sur le tourisme et le changement climatique, prévu le 13 novembre 2007 à Londres, au Royaume-Uni, dans le cadre du *World Travel Market*. Ils seront soumis pour adoption à l'Assemblée générale de l'OMT qui se déroulera du 23 au 29 novembre à Cartagena de Indias, en Colombie, et ils seront également présentés en décembre à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Bali, en Indonésie.